



Fédération des Parcs naturels régionaux de France

Document de consultation des entreprises

Pour la réalisation d'interviews et la rédaction d'articles concernant les *Ateliers hors les murs*

Parcs
naturels
régionaux
de France

1. Pouvoir adjudicateur

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, enregistrée sous le numéro SIRET 784 845 026 00045, ayant son siège au 27 rue des petits hôtels à Paris (75010) et représentée par son Président en exercice, Monsieur Michaël Weber.

2. Description du maître d'ouvrage

Les Parcs naturels régionaux (PNR) sont un réseau de 59 territoires en 2025 situés en France métropolitaine et ultramarine, et représentatifs de la diversité des milieux ruraux du territoire national. Un Parc naturel régional est créé pour préserver et mettre en valeur un espace rural habité dont le patrimoine naturel, paysager et culturel présente un intérêt particulier. Il s'organise autour d'un projet de territoire, alliant développement et préservation, co-construit avec les acteurs locaux et défini pour une période de 15 ans. Les missions des Parcs concourent ainsi à la protection de l'environnement, à l'aménagement du territoire, au développement économique, au bien-être social et à la sensibilisation des habitants.

La Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) est la porte-parole du réseau des Parcs naturels régionaux. Elle est chargée de la représentation de leurs intérêts auprès des administrations et de leur prise en compte dans l'élaboration des politiques publiques les concernant. La Fédération des Parcs est aussi une structure privilégiée pour faciliter leurs réflexions et leurs actions communes. Pour en savoir plus : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/>

Certains dispositifs peuvent être animés au niveau national et déclinés à l'échelle des territoires en fonction de leurs spécificités : c'est le cas des *Ateliers hors les murs*.

3. Objet de la prestation

Réalisation d'interviews auprès d'élus ayant participé aux *Ateliers hors les murs*. Rédaction d'articles synthétisant les retours d'expérience et les productions issues des *Ateliers hors les murs*.

Marché privé de service visant à appuyer la FPNRF dans l'application de sa mission d'accompagnement des PNR, soumis aux règles de la commande publique en application de l'Ordonnance °2015-899 du 23 juillet 2015, du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics désormais codifié à l'article L. 1211-1 du Code de la commande publique. Consultation en procédure adaptée.

4. Description de la prestation

Contexte :

Les *Ateliers hors les murs* consistent à associer au moins 2 formations de disciplines différentes pour réfléchir à l'avenir des villages et des petites villes. Les étudiants encadrés par leurs enseignants se rendent en immersion pendant 1 semaine sur le territoire, sur une commune ou à l'échelle d'une intercommunalité, pour repérer les problématiques locales et rencontrer les élus, les services

techniques, les habitants, les professionnels, les associations etc. Les étudiants proposent ensuite des pistes d'actions concrètes au conseil municipal : interventions sur le patrimoine bâti, structuration de filières alimentaires, requalification de l'espace public, projets culturels, etc.

Les *Ateliers hors les murs* incitent les rencontres entre le monde de l'enseignement supérieur, la recherche et les territoires. L'intervention des étudiants est l'occasion de créer une dynamique avec les acteurs mobilisés et d'alimenter les réflexions à plus ou moins long terme avec la remise de livrables écrits ou illustrés.

Le volet classique « pluridisciplinaire » est lancé en 2018, complété d'un volet thématique « biodiversité » en 2024 qui mobilise des formations en écologie et incite une réflexion croisée entre les enjeux des territoires et la préservation de la biodiversité.

Un document capitalise les premières expérimentations sur le volet « pluridisciplinaire » : [carnet de route des ateliers hors les murs](#).

En 2025, une mission a été menée pour identifier les besoins liés à la valorisation et au déploiement du dispositif. Quatre questionnaires ont été respectivement adressés aux enseignants, aux étudiants, aux techniciens des PNR et aux élus ayant menés des ateliers hors les murs.

Objectifs et attentes :

L'objet de cette prestation consiste à mettre en valeur les résultats issus des dernières expérimentations d'ateliers hors les murs, notamment du volet « biodiversité », sous forme d'articles. Ces articles ont pour objectif de formuler des retours plus exhaustifs et intégrant le témoignage sensible des participants, notamment des élus ou à défaut des partenaires mobilisés, à déterminer selon les questionnaires déjà réceptionnés et la disponibilité des personnes pressenties pour les interviews.

La FPNRF mettra à disposition pour chaque atelier hors les murs : le dossier de candidature du projet, les productions des étudiants, les réponses obtenues aux questionnaires et les contacts des personnes à interviewer.

Pour chaque article, plusieurs rubriques sont attendues afin de répondre aux questions suivantes :

- **Contexte du territoire** (1 feuillet) : Quels sont les enjeux et les axes de réflexion voulus pour le territoire ? Quelles sont les priorités locales ? Quelle est l'élément déclencheur de l'atelier ?
- **Contexte des formations** (1 feuillet) : Quels intérêts ont les formations à travailler avec un territoire ? Et à croiser leurs disciplines sur le sujet défini pour l'atelier ?
- **Plus-value de l'atelier hors les murs** (1 feuillet) : Pourquoi faire appel à des étudiants et solliciter un atelier hors les murs est pertinent dans ce contexte ? Que voulait-on faire différemment par rapport à une intervention professionnelle classique ?
- **Propositions clés des étudiants** (2 à 3 feuillets) : Quelle est la teneur de ces propositions ? En quoi sont-elles intéressantes ou innovantes ? Qu'en ont pensé les élus et encadrants de l'atelier ?
- **Après l'atelier** (1 à 2 feuillets) : Quelles ont été les réflexions poursuivies (en conseil municipal, avec un stage, en post-doctorat...), les projets lancés (plan de paysage, bourg-centre...) ou les opérations réalisées (aménagement, label...) à la suite de l'atelier ? En quoi l'atelier a permis de les appuyer ?

Le nombre de feuillets pour chaque rubrique et article est donné à titre indicatif et pourra être adapté en fonction de la pertinence des retours d'expérience.

Les fichiers créés seront libres d'utilisation pour tous les supports de communication de la FPNRF. Par exemple, ils pourront alimenter la carte interactive des retours d'expérience en ligne ou une newsletter à destination des PNR et leurs partenaires.

Description des livrables

Pour chaque atelier hors les murs traité :

- Retranscription des interviews avec les élus ou à défaut les partenaires mobilisés (au moins 1 entretien pour chaque atelier)
- 1 article reprenant les 5 rubriques ci-dessus

Quantité

La prestation prévoit un budget maximal de 12 000 € HT.

L'offre devra établir le nombre d'ateliers qui pourra être traité, c'est-à-dire le nombre d'articles et d'entretiens associés qui pourront être réalisés.

Méthodes et conditions de réalisation

- Une réunion préparatoire de lancement de la prestation
- Mise à disposition par la Fédération de l'ensemble des éléments relatifs aux ateliers hors les murs sélectionnés
- Une ou deux réunions intermédiaires d'échange et d'arbitrage sur la base de propositions
- Livraison des articles

5. Modalités

Démarrage prévisionnel de la prestation : début mars 2026.

La livraison est à prévoir 3 à 4 mois après le démarrage de la prestation.

6. Remise de votre offre

Les réponses sont attendues jusqu'au 19 février 2026. L'offre devra contenir :

- Les références de l'entreprise (attestation des statuts et code SIRET)
- Un descriptif textuel
- Un portfolio
- Un rétro planning
- Un devis détaillé (incluant le nombre d'ateliers traités)

Justificatifs de candidature à produire par le candidat pressenti attributaire avant notification du contrat ou de la commande :

- Attestation sur l'honneur relative aux interdictions et incapacités à soumissionner à un marché public ;
- Attestations de régularité sociale et fiscale
- La liste nominative des salariés étrangers employés par le candidat. Cette liste précise pour

chaque salarié sa date d'embauche, sa nationalité ainsi que le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail.

7. Critères de sélection

Les offres seront analysées selon les critères suivants :

- Qualité de la proposition (70%) : compréhension du dispositif (ateliers hors les murs) et de la structure (parcs naturels régionaux), nombre d'articles réalisables (ateliers traités), méthodologie, calendrier prévisionnel, moyens mis à disposition.
- Budget détaillé (30%).

8. Contacts et renseignements

Bastien GALANT : bgalant@parcs-naturels-regionaux.fr

Fabien HUGAULT : fhugault@parcs-naturels-regionaux.fr

9. Annexes

Résultats d'un atelier hors les murs dans le PNR de Brière à titre d'exemple :

Annexe 1 : Candidature à l'atelier hors les murs

Annexe 2 : Productions du master de psychologie sociale

Annexe 3 : Productions du master d'écologie

Liens vers les trames de questionnaires en ligne à destination des :

- [Enseignant.es](#)
- [Étudiant.es](#)
- [Élu.es](#)
- [Techniciens des PNR](#)